

## Station type : BIOPLAST® Roto Passive 8 EH

### Agrément SPW 2016/01/163/A

### Données techniques de base

La station BIOPLAST® Roto Passive 8 EH est dimensionnée pour le traitement d'eaux usées domestiques selon les caractéristiques standard suivantes :

- 1200 litres d'eau usée par jour (soit 8 équivalent habitant (EH) à raison de 150 litres/EH/jour)
- 135 g DCO/EH/jour
- 60 g DBO5/EH/jour
- 90 g MES/EH/jour
- 10 g N/EH/jour
- 2 g P/EH/jour

### Performances épuratoire

Procédé testé selon protocole CE (norme EN 12566-3+A2).

### Composition du poste

#### Station composée de 1 cuve en polyéthylène rotomoulé

- Classe de trafic : A15
- Étanchéité des tuyauteries IN et OUT assurée avec le corps de cuve par des joints caoutchouc à lèvres, tous positionnés au-dessus du fil d'eau.
- Rehausse en polyéthylène rotomoulé 100 x 100 cm x 25 cm de haut, fixée, et pré-équipée de la connexion pour ventilation de l'installation.

Volume utile : 7,2 m<sup>3</sup>

Diamètre extérieur : 250/220 cm

Hauteur hors tout : 220 cm + rehausse de 25 cm

Hauteur entrée : 188 cm sous la génératrice inférieure du tuyau

Hauteur sortie basse : 20 cm sous la génératrice inférieure du tuyau

Diamètre des tuyauteries entrée et sortie : 110 mm

Ouverture de visite : 79 x 79 cm

Poids de la cuve : 1550 kg (légère variante possible en fonction du taux d'humidité du substrat)

Nombre d'anneaux de levage : manutention par sangles adaptées

2 compartiments : Pré-décanteur équipé d'un coude d'entrée siphonide anti-refoulement.  
Réacteur biologique équipé d'une colonne technique (détails ci-dessous).

#### Préfiltre

Préfiltre équipé en sortie de pré-décanteur, accessible pour maintenance depuis le tampon de visite.

#### Répartition hydraulique

Auget amovible et calibré de répartition du flux hydraulique par basculement alternatif automatique.

Plateau amovible de répartition surfacique de la charge hydraulique.



## Station type : BIOPLAST® Roto Passive 8 EH

### Agrément SPW 2016/01/163/A

#### Réacteur biologique – descriptif succinct du procédé

Le procédé épuratoire se base sur le principe de la digestion bactérienne des charges organique et chimique.

La biomasse se fixe sur un substrat de brûlé d'argile pérenne, mécaniquement résistant, imputrescible, inerte, aéré, poreux et de densité adaptée.

L'eau prétraitée est répartie uniformément sur la surface et percole à travers le substrat chargé de biomasse.

#### Colonne technique intégrée à la station

Diamètre : 200 mm - Hauteur fournie : 30 cm au-dessus de la rehausse. À l'installation, veiller à maintenir la colonne technique à minimum 30 cm au-dessus du sol fini.

Chapeau de ventilation équipé d'un filtre anti-moustique, amovible pour accéder aux équipements internes

Équipements intégrés amovibles :

- Filtre secondaire
- Alarme
  - Dispositif d'alarme passif signalant le colmatage du filtre secondaire.
  - Option : dispositif de report d'alarme sonore par buzzer.
- Accès pour prélèvement intégrée au filtre secondaire
  - Diamètre de la colonne de prélèvement : 32 mm
- Sortie basse pré-raccordée

#### Maintenance

Nettoyage du préfiltre à l'eau claire recommandé tous les trois mois et lors des vidanges.

Nettoyage du filtre secondaire à l'eau claire recommandé tous les trois mois, lorsque signalé par l'alarme et lors des vidanges.

Vidange de la pré-décantation sitôt que la hauteur de boue atteint 50 % de la hauteur d'eau, soit 90 cm.

#### Mise en service

Remplir la chambre de prétraitement d'eau claire jusqu'à débordement vers le traitement biologique et mise en mouvement de l'auget basculant.

Dès cet instant, la station est fonctionnelle.

#### Relevage

Un poste de relevage équipé d'une pompe peut être placé en aval de la station d'épuration si la topographie des lieux ne permet pas une évacuation naturelle des eaux vers le milieu récepteur. Il est choisi en fonction de la hauteur et du débit des eaux traitées à relever. Il convient de toujours se référer aux instructions de pose, de fonctionnement, d'entretien et de maintenance du fournisseur de ce poste.

#### Prescriptions de pose

Voir « Guide de mise en œuvre et d'exploitation »

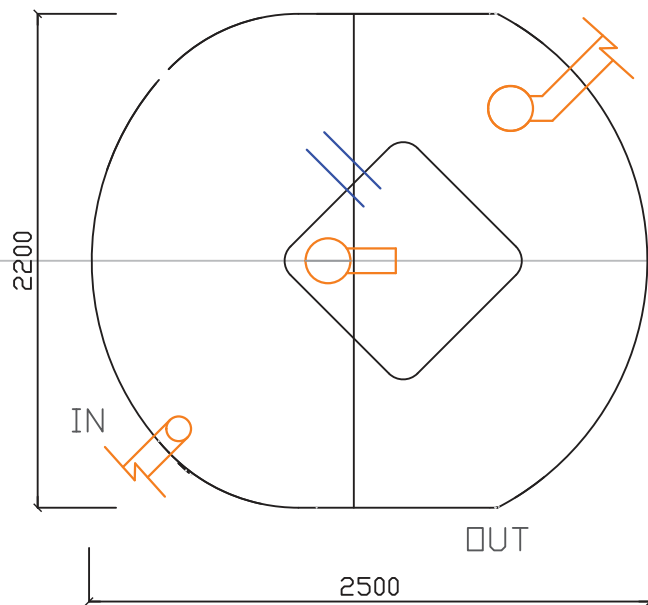
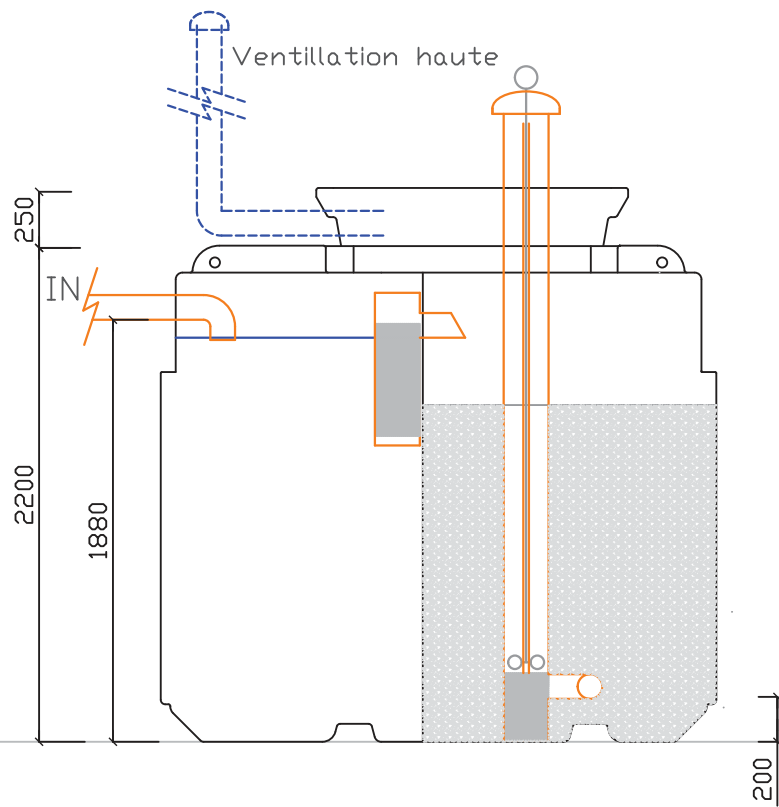
***Etude pédologique, implantation géographique et altimétrique, nappe phréatique et zone inondable, tout comme toutes autres contraintes et dispositions particulières sont exclusivement à charge et de la responsabilité du Maître d'œuvre et/ou du Maître d'ouvrage.***

### IMPORTANT

Station d'épuration destinée au traitement des eaux usées domestiques  
à l'exclusion des eaux de pluies et/ou de ruissellement.

Station bénéficiant du marquage CE conformément à la norme NF EN 12566-3 + A2





Dimensions en mm

Prescriptions de pose et ventilation de l'installation : voir guide de mise en oeuvre

Duvertures de visite : 80 x 80 cm

Tuyaux PVC égoutage diamètre 110 mm pour la liaison hydraulique gravitaire de la cuve

Tuyaux PVC égoutage diamètre 200 mm pour la colonne technique de ventilation

Tuyaux PVC égoutage diamètre 110 mm pour la ventilation haute (réservations pour raccordement en attente dans la rehausse)

Etude pédologique, implantation géographique et altimétrique, nappe phréatique et zone inondable, tout comme toutes autres contraintes et dispositions d'implantation particulières sont exclusivement à charge et de la responsabilité du Maître d'oeuvre et/ou du Maître d'ouvrage

